

Article 43 du Règlement

Mme le Président: La Chambre accorde-t-elle son consentement unanime à cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

VIA RAIL**L'EXAMEN PAR LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, attendu que le cabinet a été saisi de propositions visant à réduire le service-voyageurs de VIA Rail et qu'une décision unilatérale prise sans l'assentiment de la population pourrait se traduire par la suppression de l'Atlantique Limité, le seul train pour voyageurs desservant les trois principales villes du Nouveau-Brunswick de même que tout le sud-ouest de la province, et attendu que le gouvernement semble vouloir contrer prématurément la décision qu'avait prise la CCT après des séances intensives de consultation publique et après que VIA Rail eut accompli de remarquables progrès sur la ligne la plus courte et la plus achalandée entre Halifax et Montréal, je propose, appuyé par le député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de renvoyer à la CCT toute la question des services de VIA Rail, des frais imposés par le CN et le CP à VIA Rail ainsi que la question de la structure administrative de cette dernière, afin que le public puisse faire connaître ses vues.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**LES CONTINGENTS IMPOSÉS AUX PRODUCTEURS D'ORGE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Les producteurs d'orge de l'Ouest constatent maintenant qu'on a rejeté leur orge de surchoix et se découvrent dans l'impossibilité de le livrer à cause de la date limite fixée arbitrairement au 30 avril par la Commission canadienne du blé pour la redistribution des quotas. Étant donné que le quota applicable à l'orge est présentement de 100 boisseaux à l'acre, je propose, appuyé par le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn):

Que la Commission canadienne du blé permette à ces producteurs de réaffecter immédiatement leurs emblavures en orge de surchoix ou de passer à un régime de quota libre sur l'orge, ce qui rendrait la réaffectation inutile et permettrait à ces producteurs de combler les besoins en orge de la Commission canadienne du blé dans la mesure des quotas actuels qui sont élevés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CHEF DE L'OPPOSITION**RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Al MacBain (Niagara Falls): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Depuis que le chef de l'opposition (M. Clark) a fait remarquer que le service de la poste prioritaire était maintenu malgré la grève des postes, les grévistes ont érigé des piquets devant ces installations de même que devant de nombreux services de messageries privés. Compte tenu de cet nouvel exemple de l'intervention indue du parti conservateur dans le conflit postal, je propose, appuyé par le député de Lambton-Middlesex (M. Bloomfield):

Que la Chambre adopte la motion d'ajournement, afin que les efforts du nouveau médiateur postal, le juge Gold, en vue de mettre un terme à la grève ne soient pas sabotés par le chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

VIA RAIL**LE SERVICE FOURNI PAR L'ATLANTIC LIMITED—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, l'Atlantic Limited est le train le plus achalandé qui relie la région de l'Atlantique au reste du Canada. Sa popularité a augmenté considérablement depuis sa mise en service par VIA. Aujourd'hui, lorsque je me suis enquis du nombre de places disponibles, on m'a dit que le train était complet. Comme ce train d'une quinzaine de wagons est ordinairement complet, je propose, appuyé par le député de York-Sudbury (M. Howie):

Que, étant donné que le gouvernement a annoncé son intention d'éliminer le service sur les lignes peu fréquentées et qu'il est évident que l'Atlantic Limited ne répond pas à ce critère, puisque les passagers-milles ainsi que les recettes continuent à augmenter, le ministre des Transports assure les dizaines de milliers de gens qui prennent ce train annuellement que ce service vital ne sera pas interrompu.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.